Réponse ministérielle à l'Assemblée Nationale du ministre de la transition écologique et solidaire le 04 décembre 2018

Du 04 décembre 2018

Dernière mise à jour 06/02/2019

Contenu:

Incitations à la réalisation de pistes cyclables

Mme Marjolaine Meynier-Millefert interroge M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur les mesures d'incitation à l'installation de pistes cyclables qui pourront être mises en œuvre ces prochaines années.

Le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire rappelle les incitations qui existent aujourd'hui à la réalisation d'aménagements cyclables continus et de qualité.

Trois dispositifs y concourent pour le financement :

- L'appel à projets « Vélo et territoires », initié par l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), en vue d'apporter un appui d'ingénierie à des collectivités petites et moyennes qui n'en disposent pas aujourd'hui;
- La dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL), à la disposition des préfets et sur demande des collectivités, qui subventionne des projets d'infrastructures, mais aussi de jalonnement et de services, en vue de restituer des continuités d'itinéraires. Elle permet de subventionner annuellement, dès l'année 2018 et pour chaque année du quinquennat, pour cent millions de projets « Vélos et mobilités actives ».
- Enfin, dans le cadre de la mise en place du fonds mobilités actives, un appel à projets sera publié prochainement, doté de cinquante millions annuels pour sept ans, ciblé sur la restauration et l'institution de continuités d'itinéraires du quotidien par la résorption de discontinuités, notamment du fait d'ouvrages appartenant à l'État.

Pour en savoir plus :

Réponse ministérielle à l'AN du ministre de la transition écologique le 04/12/2018